

Le Grand Paris Express pourrait être revu à la baisse

Le jour tant attendu est arrivé. L'ex-cadre de la RATP Pascal Auzannet doit remettre ce matin son rapport sur le Grand Paris Express à Cécile Duflot. La ministre de l'Égalité des territoires et du Logement lui a demandé ce document pour chiffrer et préciser le calendrier de réalisation de ce projet de métro automatique en banlieue, épine dorsale du Grand Paris. En clair, de voir comment le supermétro peut être retardé, voire amputé, pour rester dans une enveloppe globale de 20,5 Mds€. Depuis la commande de ce rapport, les élus franciliens de tous bords ne cachent par leur inquiétude. Hier, le député-maire (PS) de Gonesse (Val-d'Oise), Jean-Pierre Blazy, est monté au créneau. « Ce rapport comporterait

des propositions inacceptables pour le Nord-Est francilien. La réalisation de la ligne rouge entre Le Bourget RER et Roissy-CDG serait renvoyée entre 2025 et 2040. Même chose pour le grand arc nord-est qui dessert Le Blanc-Mesnil, Aulnay-sous-Bois, Sevran, Clichy-Montfermeil, Chelles et Noisy-Champs. Autant dire, un abandon de ces deux tronçons. » En fait, plusieurs pistes seraient évoquées. D'après nos informations, le rapport préconiserait un étalement des travaux dans le temps : les tronçons de Pont-de-Sèvres à Noisy-Champs (ligne rouge) et de Nanterre à Noisy-Champs (ligne orange) seraient remis à 2025. Le reste serait fait après cette date, qui devait pourtant être celle de l'achèvement complet du

projet. En outre, la boucle de la ligne rouge pourrait ne pas être complète. Le tronçon entre Pont-de-Sèvres et Nanterre serait abandonné. Tout comme la branche de la ligne orange de Rosny à Champigny (Val-de-Marne).

« On doit tout faire, réaffirmait hier Jean-Paul Huchon, le président (PS) de la région. Si on doit phaser (*NDLR : retarder certains tronçons*), d'accord, mais il faut qu'on se tienne au projet tel qu'il existe. » Un refrain repris par le député (UMP) Yves Albarello, corapporteur de la loi sur le Grand Paris : « Je n'accepterai à aucun moment qu'il y ait une remise en cause du tracé arrêté. » La ministre Cécile Duflot doit arrêter des choix au début de l'année prochaine. **LOUIS MOULIN**